



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

Comité d'examen
Review Committee

ᑲ · ᐅᑰ · ᐱᐱᐅᐅ ᑕᑦ ᑲᐅᐅ
ᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕ
ᐱᐅᐅ

COMPTE-RENDU

316^e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(Adopté)

DATE : Le 13 mars 2014

ENDROIT : Gouvernement de la Nation crie
277, rue Duke, suite 100
Montréal, QC, H3C 2M2

ÉTAIENT PRÉSENTS : Philip Awashish, GNC
Daniel Berrouard, Québec
Brian Craik, GNC
Robert Joly, Québec
André Boisclair, président, Québec

Secrétaire exécutive : Mélanie Chabot

1) Début de la rencontre, présentation de M. Robert Joly et adoption de l'ordre du jour

La réunion débute à 9 h 20. L'ordre du jour en annexe A est adopté tel quel. Une copie du code d'éthique a été remise à Monsieur Joly pour qu'il en prenne connaissance et le signe.

2) Adoption du compte-rendu de la 315^e réunion

Le compte-rendu est adopté avec une modification. Il est proposé que les comptes-rendus évitent d'être nominatifs et s'en tiennent à l'essentiel des discussions et recommandations faites.

3) Suivi de la correspondance

Il est proposé que le suivi de la correspondance se trouve dorénavant en annexe de l'avis de convocation. Les membres pourront donc le consulter en préparation à la réunion. Afin d'éviter des redondances inutiles, la secrétaire ne pointera que les éléments importants ou spéciaux lors de réunions. Cette proposition est acceptée par les membres.

Le suivi de la correspondance se trouve en annexe B. Il n'y avait pas de commentaire des membres, sauf pour une erreur qui a été corrigée.

4) Projet minier du lac Bachelor

- a) Analyse des résultats des tests de validation du système de destruction des cyanures – questions et commentaires

Tel que convenu lors de la dernière réunion, une version finale des questions et commentaires relatifs à l'analyse des tests de validation du système de destruction des cyanures est déposée. Il est à noter que ce document intègre l'analyse québécoise présentée le 6 février dernier et les commentaires émis par les membres cris. Les membres conviennent de faire parvenir ce document de questions et commentaires à l'Administrateur.

5) Alimentation électrique des installations minières BlackRock par Hydro-Québec

- a) Demande de certificat d'autorisation – projet de recommandation

Tel que convenu lors de la dernière réunion, les membres ont terminé leur analyse. Le rapport d'analyse environnementale final pour le projet d'alimentation à 161 kV de la propriété minière de Métaux Blackrock inc. est approuvé. Les membres cris n'ont pas de commentaire supplémentaire. Après l'analyse des différents documents fournis par le promoteur, le COMEX est d'avis que le projet est acceptable d'un point de vue social et

environnemental et, conséquemment, en recommande l'autorisation aux conditions indiquées dans le rapport d'analyse. Il est donc convenu que ce document soit transmis à l'Administrateur.

6) Route 167 Nord par le MTQ

On fait état de documents qui ont été produits par le MTQ concernant la route 167 Nord portant sur :

- Le suivi environnemental et la caractérisation biophysique des dépôts granulaires;
- Le protocole de la libre circulation du poisson dans les ponceaux ;
- Le programme de suivis environnementaux relatif à l'exploitation des bancs d'emprunt à moins de 75 m des lacs et cours d'eau, la restauration des bancs d'emprunt et des sites aménagés et le maintien de la population de saule psuedomonticole et maintien des passages fauniques.

Ces documents ont été étudiés par les membres du COMEX. À la suite des discussions tenues lors de la dernière réunion et de commentaires envoyés par la partie crie, des questions et commentaires finaux sont présentés de façon succincte par la partie québécoise. Il est également question de la problématique du suivi du caribou forestier qui est abordée dans la lettre du 13 décembre du MTQ. Il est convenu que le document final du COMEX portant sur l'appréciation des suivis réalisés sera envoyé à l'ensemble des membres sous peu et qu'il sera ensuite transmis à l'Administrateur.

Il est convenu de valider avec l'analyste québécois que les commentaires relatifs au suivi des bancs d'emprunts étaient tous intégrés dans le document de questions et commentaires présenté au point précédent. Certains commentaires ont été émis, entre autres, par rapport à la fréquence du suivi et des délais de transmission des documents demandés non respectés.

7) Projet Eastmain-1-A – Sarcelle - Rupert

- a) Présentation de M^{me} Isabelle Auger (à 13 h 45), analyste au MDDEFP, sur le programme de suivi environnemental 2007-2023 - demande de modification de CA

Madame Isabelle Auger dépose aux membres du COMEX un tableau résumant la mise à jour du suivi environnemental 2007-2023. Elle y a souligné tous les changements en comparaison avec la version originale en gris foncé. Les membres notent que la majorité des ajustements sont mineurs. De plus, le COMEX s'est déjà penché sur plusieurs de ses ajustements. La mise à jour du plan de suivi environnemental était d'ailleurs considérée comme nécessaire par le COMEX puisqu'il devenait difficile s'y retrouver. Seule une préoccupation est notée : il s'agit de l'abandon du programme de suivi de la formation de 2011 à 2016. Madame Auger mentionne aussi que le rapport 2010 n'a pas été reçu. Il est convenu que madame Auger s'informerait auprès du promoteur sur ces deux questions. Il est de plus convenu que les membres cris consulteraient des représentants du *monitoring*

comittee afin d'obtenir leurs commentaires. Les membres conviennent d'échanger ces informations lorsqu'elles seront disponibles et si les réponses sont satisfaisantes, une recommandation d'autoriser la modification du certificat d'autorisation sera envoyée à l'administrateur.

- b) Suivi concernant l'édition du rapport sur les consultations publiques et signature de la lettre de transmission à l'Administrateur par le président

Le travail de graphisme du document est maintenant terminé. La version finale du document en PDF est présentée aux membres. L'impression aura lieu dans les semaines à venir. Une copie du rapport sera envoyée à l'Administrateur. Il est convenu que dans la lettre de transmission, il serait indiqué que les membres du COMEX souhaitent faire une diffusion assez large du rapport et élaboreraient donc une stratégie de communication pour ce rapport.

- c) Lettre transmise par le promoteur répondant à la condition 9.1 – commentaires

Les membres n'ont, à priori, par de commentaires sur cette lettre transmise pour information. Les membres crs aimeraient consulter un représentant du *monitoring comitee* avant de clore le dossier. Dans le cas échéant, une lettre sera envoyée à l'Administrateur afin d'indiqué que le COMEX n'a pas de commentaires.

8) Projet diamantifère Renard par Stornoway

- a) Présentation de M^{me} Isabelle Auger

- *Rapport de caractérisation écologique des milieux humides et son plan de compensation*, conformément à la condition 2.1

Madame Isabelle Auger présente un document d'analyse relatif au rapport en titre. Les membres du COMEX notent qu'aucun programme spécifique de compensation des pertes encourues pour les milieux humides affectés n'est élaboré pour l'instant et qu'à cet égard, le promoteur doit mettre en place le comité auquel il réfère dans son rapport le plus rapidement possible. Ce comité devra rapidement déterminer les modes de compensations qui seront utilisés et définir un calendrier des travaux avec des échéanciers précis. Le COMEX convient de recommander à l'Administrateur de modifier la condition 2.1 pour y inclure ces éléments.

- *Programme de compensation de l'habitat du poisson*, conformément à la condition 2.12

Madame Isabelle Auger dépose un document d'analyse relatif au programme en titre. Les membres du COMEX notent que le secteur faune du MDDEFP a été consulté très tardivement dans l'élaboration du programme de compensation de l'habitat du poisson alors que le promoteur a plutôt échangé avec le ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO). Les experts du secteur Faune du MDDEFP émettent quelques réserves

sur les gains réels de certains aménagements. Toutefois, ils considèrent que le programme de compensation présentée est acceptable. Les membres notent de plus que quatre conditions sont aussi proposées dans le document d'analyse.

Certains commentaires de la partie crie sont discutés. Selon le maître de trappe, la caractérisation faite par le promoteur d'un petit lac situé à l'emplacement des infrastructures minières n'inclurait pas l'ensemble des espèces de poissons y vivant. La présence d'hydrocarbures à un des sites projetés à l'ancienne mine Sullivan pour l'emplacement d'une frayère à doré est aussi discutée. Une vérification sera faite en ce sens. Il y aura des consultations à Mistissini à ce sujet bientôt. Il est proposé de prendre possiblement celles-ci en considération.

- *Demande de révision des objectifs environnementaux de rejets (OER), conformément à la condition 2,4*

La question des OER est présentée brièvement par madame Isabelle Auger. Le COMEX note que certains des experts consultés au ministère sont à l'aise avec la proposition de réviser les OER en considérant une dilution de 1 : 5 alors que d'autres experts émettent des réserves à cause de la présence d'une stratification thermique dans cette section du lac Lagopède. Un consensus proposé pourrait être de permettre au promoteur une dilution de 1 : 5 pendant les trois premières années à condition qu'il fasse un suivi très étroit, lui permettant de valider ces hypothèses au niveau de la dilution dans le milieu récepteur.

Il est aussi noté par les membres, la présence d'eau souterraine très riche en phosphore. Les experts consultés souhaitent que ce suivi incorpore le phosphore à l'aide de méthodes traces afin de s'assurer que les apports de ce nutriment ne nuisent pas à l'écologie du lac Lagopède.

Afin de permettre aux membres de prendre davantage connaissance de ce dossier, les membres conviennent de terminer leur analyse pour la prochaine réunion.

b) Ajustement du calendrier de respect des conditions

Une présentation de l'analyse faite quant à l'ajustement du calendrier de respect des conditions est faite par madame Isabelle Auger. Le COMEX note que cet ajustement est basé en partie sur le fait que le promoteur a pris du retard par rapport à son calendrier initial de financement et de construction. Le COMEX note également que certaines des demandes de modifications sont en liens avec une autre demande à venir sous peu du promoteur visant à utiliser le gaz naturel dans ses génératrices à la place du diesel. Les membres du COMEX s'entendent donc pour recommander à l'Administrateur de reporter au 31 août 2014 au plus tard le dépôt des informations complémentaires demandées aux conditions 2.3, 2.6, 2.7, 2.9, 2.10, 4.1 et 5.1. Plus spécifiquement, on convient que la condition 2.6 devrait aussi être modifiée pour permettre des mesures ponctuelles puisque l'oxygène dissous ne peut être aisément mesuré en continu et que ce paramètre ne devrait pas, en principe, s'avérer critique. Les membres conviennent d'envoyer des recommandations en ce sens à l'Administrateur.

- c) Rapport reçu :
 - *Inventaire archéologique*

Aucun commentaire n'a été soulevé pour cet inventaire.

9) Questionnaire du CCEBJ sur la participation publique

- a) Entrevue collective par Graeme Morin (à 11h)

Une entrevue de groupe avec Monsieur Graeme Morin du CCEBJ a eu lieu de 11h à 12h15. Monsieur Morin avait pour objectif d'obtenir les commentaires des membres du COMEX sur les processus de participation publique, plus spécifiquement dans l'exemple du projet Matoush. Les réponses des membres seront utilisées par le sous-comité du CCEBJ sur la participation publique afin de produire leur rapport. Il est convenu que Monsieur Morin enverrait un document résumant les réponses fournies par les membres pour chacune des questions posées afin que les membres puissent valider les informations recueillies.

10) Les routes forestières et la demande de rencontre de Guy Héту sur l'approche de précaution du MRN

Les membres conviennent que la lettre de Monsieur Héту adressée à M. André Boisclair à titre de président du COMEX relève plutôt de l'Administrateur. En effet, c'est l'Administrateur qui a avisé le COMEX que les discussions entre les représentants du MRN, du secteur faune et de l'ARC devaient se continuer à l'égard de la protection du caribou forestier, ce qui a entraîné une suspension de l'évaluation des projets de routes forestières déposées au COMEX. Les membres cris mentionnent aussi que les cris ont participé à un comité d'expert qui avait été mis sur pied dans le but d'étudier cette question. Les membres cris se demandent si le fruit du travail de ce comité a été pris en compte. Ils aimeraient avoir l'avis de ce comité sur l'approche de précaution du MRN. Finalement, les membres cris aimeraient voir une approche plus globale avec un plan d'ensemble pour les années futures, plutôt qu'une approche qui ne tient compte que d'une année à la fois.

Les membres conviennent d'envoyer une lettre à l'Administrateur expliquant la demande de Monsieur Héту et demandant une mise à jour du dossier caribou.

11) Demande d'information

- a) Vincent Gérardin, Première nation des Pekuakamiulnuatsh

Monsieur Vincent Gérardin, travaillant pour la Première nation des Pekuakamiulnuatsh a fait une demande d'accès à l'information afin d'obtenir le rapport du COMEX concernant le projet BlackRock. Les Innus de Mashteuiatsh avaient en effet déposé un mémoire dans

le cadre des consultations publiques d'Oujé-Bougoumou. Monsieur Gérardin mentionne qu'il aimerait voir comment leurs commentaires ont été pris en compte.

À la suite de cette demande d'information, la question du statut légal à titre d'organisme public du COMEX est soulevée. Les membres se questionnent à ce titre sur les règles qui définissent l'accès à l'information des documents produits. On convient que selon le résultat obtenu que des ajustements aux façons de faire du comité pourraient être requis. Une opinion juridique pourrait être demandée à cet égard. Les membres ont remarqué qu'ils sont pour la transparence et qu'ils seraient même prêts à modifier la CBJNQ dans l'objectif d'avoir plus de transparence. Le président mentionne son intention de vérifier rapidement auprès des responsables ce qu'il en est.

Les membres conviennent que la demande de Monsieur Gérardin sera mise en attente jusqu'à ce que cette question soit réglée.

12) Varia

a) Planification annuelle

Il est convenu qu'il serait intéressant de préparer une planification annuelle avec les échéanciers des projets actifs. Cela permettra de mieux planifier les réunions et le travail du COMEX en général ainsi que de garder un œil plus avisé sur le respect des échéanciers par les promoteurs.

13) Date et lieu de la prochaine rencontre

La prochaine réunion du COMEX se tiendra le 23 avril 2014 à Montréal. Les membres mentionnent qu'il serait intéressant d'organiser une rencontre au Nord, peut-être à Némaska, dans le but de visiter les installations d'Éléonore, le site de Whaboushi et possiblement Arctic Fiber.

**Annexe A
Ordre du jour**

L'ordre du jour suivant a été adopté :

- 1) Début de la rencontre, présentation de M. Robert Joly et adoption de l'ordre du jour**
- 2) Adoption du compte-rendu de la 315^e réunion**
- 3) Suivi de la correspondance (voir l'annexe B)**
- 4) Projet minier du lac Bachelor**
 - a) Analyse des résultats des tests de validation du système de destruction des cyanures – questions et commentaires
- 5) Alimentation électrique des installations minières BlackRock par Hydro-Québec**
 - a) Demande de certificat d'autorisation – projet de recommandation
- 6) Route 167 Nord par le MTQ**
 - a) Autorisation des programmes de suivi – projet de recommandation
 - b) Autorisation du suivi environnemental de l'exploitation de bancs d'emprunt entre les kilomètres 0 et 143 – questions et commentaires
- 7) Projet Eastmain-1-A – Sarcelle - Rupert**
 - a) Présentation de M^{me} Isabelle Auger (à 13 h) sur le programme de suivi environnemental 2007-2023 - demande de modification de CA
 - b) Suivi concernant l'édition du rapport sur les consultations publiques et signature de la lettre de transmission à l'Administrateur par le président
 - c) Lettre transmise par le promoteur répondant à la condition 9.1 - commentaires
- 8) Projet diamantifère Renard par Stornoway**
 - a) Présentation de M^{me} Isabelle Auger - recommandations
 - *Rapport de caractérisation écologique des milieux humides et son plan de compensation, conformément à la condition 2.1*

- *Programme de compensation de l'habitat du poisson*, conformément à la condition 2.12
- *Demande de révision des objectifs environnementaux de rejets*, conformément à la condition 2,4

b) Ajustement du calendrier de respect des conditions

c) Rapport reçu :

- *Inventaire archéologique*

9) Questionnaire du CCEBJ sur la participation publique

a) Entrevue collective par Graeme Morin (à 14h30)

10) Les routes forestières et la demande de rencontre de Guy Héту sur l'approche de précaution du MRN

11) Demande d'information

a) Vincent Gérardin, Première nation des Pekuakamiulnuatsh

12) Varia

13) Date et lieu de la prochaine rencontre

Annexe B

SUIVI DE LA CORRESPONDANCE

Exploitation de la carrière CA-02 de plus de 3ha – terrain élevé de Chisasibi

- Les recommandations du COMEX ont été envoyées à l'Administrateur régional le 7 février 2014
- L'Administrateur régional a transmis le CA à la SEBJ (reçu en c. c. le 11 février 2014)

Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec

- Réception le 10 février 2014 d'une lettre du promoteur répondant à la condition 9.1 (envoyée par Mireille Paul du MDDEFP) - Discussions avec Chisasibi et Nemaska au sujet des solutions possibles pour réduire les impacts cumulatifs + discussions avec Waskaganish concernant la possibilité de fréquenter une autre rivière importante

- Le MDDEFP a transmis la modification de CA (schéma directeur des travaux de réaménagement pour 2013) à la SEBJ (réception en c. c. le 3 mars 2014)

Site minier Bachelor par Ressources Méthanor inc.

- Le COMEX a envoyé à l'Administrateur provincial, le 12 février 2014, ses commentaires sur le rapport annuel 2012
- L'Administrateur a fait parvenir un accusé réception au COMEX concernant ses commentaires sur le rapport annuel 2012 (reçu le 19 février 2014)

Projet d'exploitation minière aurifère Éléonore par Les Mines Opinaca ltée

- Le COMEX a envoyé le 14 février 2014 ses recommandations à l'Administrateur provincial concernant le programme de suivi de l'utilisation du territoire par les Cris
- L'Administrateur a fait parvenir un accusé réception au COMEX concernant ses recommandations sur le programme de suivi de l'utilisation du territoire par les Cris (reçu le 19 février 2014)
- Le COMEX a envoyé le 20 février 2014 ses recommandations à l'Administrateur provincial concernant l'autorisation de la modification du CA avec une condition pour l'agrandissement de la sablière A-01
- L'Administrateur a fait parvenir un accusé réception au COMEX concernant ses recommandations sur l'autorisation de la modification du CA avec une condition pour l'agrandissement de la sablière A-01 (reçu le 25 février 2014)
- L'Administrateur a transmis au promoteur la modification du CA concernant le programme de suivi de l'utilisation du territoire par les Cris (réception en c. c. le 25 février 2014)
- L'Administrateur a transmis au promoteur la modification du CA concernant l'agrandissement de la sablière A-01 (réception en c. c. le 3 mars 2014)